

Conseil scientifique:

Gianluca Gardini (Directeur), Droit administratif, Université de Ferrare  
Brunetta Baldi, Science politique, Alma Mater Studiorum – Université de Bologne  
Francesco Bilancia, Droit constitutionnel, Université "G. D'Annunzio" - Chieti-Pescara  
Stefano Civitarese Matteucci, Droit administratif, Université "G. D'Annunzio" - Chieti-Pescara  
Justin Frosini, Droit public comparé, Université Bocconi, Milan  
Alfredo Galán Galán, Droit administratif, Université de Barcelone  
Giancarlo Gasperoni, Sociologie general, Alma Mater Studiorum – Université de Bologne  
Peter Leyland, Droit public, Université London Metropolitan  
Marco Magri, Droit administratif, Université de Ferrare  
Andrea Morrone, Droit constitutionnel, Alma Mater Studiorum – Université de Bologne  
Alessandra Pioggia, Droit administratif, Université de Pérou  
Giuseppe Piperata, Droit administratif, Université IUAV, Venise  
Claudia Tubertini, Droit administratif, Alma Mater Studiorum – Université de Bologne

Critères éditoriaux

Istituzioni del federalismo (IdF) publie des contributions scientifiques sur l'autonomie territoriale, qui sont expression de différents domaines, avec une préférence naturelle pour le champ juridique et politique. IdF accepte seulement contribution originale inédite. Sur la base d'accords spécifiques avec l'auteur et dans des cas particuliers peuvent être également publié des ouvrages déjà publiés ou soumis pour publication ailleurs, sauf la publication de une note de rappel spéciale de l'Auteur. IdF accepte contributions en italien, anglais, espagnol, français, qui seran publié dans la langue originale. Une fois accepté, la contribution est protégé par la loi sur le droit d'auteur et ne peut pas être reproduits sans autorisation.

Toutes les contributions à être publiés sont soumises à un audit anonyme; le Conseil scientifique reste en tout cas l'organe responsable de la décision finale sur l'opportunité de publier un article. Les principaux critères de sélection sont: rigueur méthodologique et cohérence, structure de l'article; originalité et nouveauté de la contribution scientifique; arguments soutenant la thèse; exactitude / exhaustivité des sources et de la bibliographie.

La Revue est divisé en différentes sections: Articles et essais, Notes et commentaires, Observatoire régional, Bibliographiques.

Essais et articles. La plus grande partie de la Revue est consacré à des essais et des articles envoyés par les auteurs spontanément ou sur invitation del Conseil scientifique. Ces contributions environ ont une dimension entre 20000 et 70000 caractères, notes et espaces compris, et doivent être accompagnées d'un résumé.

Notes et commentaires. Contributions publiées dans cette section sont commentaires à des sources législatives, notes au jugements et cas particuliers. Afin de la publication, les contributions, qui ne doivent pas dépasser généralement la taille de 40.000 caractères, sont évalués selon un critère d'actualité et de pertinence des sujets aux thèmes d'intérêt pour la Revue.

Observatoire régional. Cette section est consacrée aux commentaires de la jurisprudence, à la législation régionale, à l'analyse des bonnes pratiques locales, à des nouvelles de l'Union européenne et d'autres informations tirées des documents publiés sur le site en ligne de l'Emilie-Romagne et de la Revue.Indications bibliographiques. Dans cette section, sont publiés des revisions et des segnalations bibliographiques.

Toutes les références doivent être inclus en totalité dans la page (et non a la fin de l'article ou dans le texte).

Les citations devraient être faites en stricte conformité avec les informations suivantes:

Monographies: auteur (initiale du prénom et nom en lettres majuscules), titre (en italique), lieu de publication, éditeur, année de publication.

L'article d'une revue ainsi que l'auteur et le titre (comme pour les livres): nom de la revue (en italique), numéro de la revue, les numéros de page, début et fin.

Contribution publiée dans un volume collectif: en plus de l'auteur et le titre (comme pour les monographies), conservateur (sigle et nom à l'envers), le titre du livre (en italique), lieu de publication, éditeur, numéros de page de début et fin.